

ACCESSIBILITÉ

L'engagement des exploitants en termes d'accessibilité

Les exploitants de salles de cinéma du monde entier ont à cœur de rendre les cinémas accessibles aux personnes atteintes d'un handicap. Tous les visiteurs, quels que soient leurs besoins, doivent se sentir bien accueillis dans nos salles et avoir la possibilité de voir un film sur grand écran. En outre, les personnes porteuses d'un handicap forment un segment important, potentiellement en croissance, de la population. Dès lors, au-delà de la justification sociétale, les exploitants reconnaissent que les visiteurs moins valides et les membres de leur famille représentent une clientèle non négligeable. Les exploitants ont fait montre d'engagement et ont accompli des progrès notables en termes d'accessibilité pour différents secteurs de la population.

Les exploitants du monde entier ont mis en œuvre des modèles innovants pour une meilleure accessibilité pour tous, souvent de leur propre initiative. Dans de nombreux cas, ces solutions volontaires rendent l'intervention du législateur superflue. Cependant, lorsque les pouvoirs publics décident d'agir, les meilleures solutions sont celles qui tiennent compte de l'apport des exploitants et des personnes porteuses d'un handicap.

Les exploitants du monde entier ont œuvré pour élargir l'accès à leurs salles grâce à de meilleures solutions technologiques, à de différents modèles de projection, au dialogue avec les groupes d'intérêt ainsi que les organes officiels et réglementaires, tout en veillant à la faisabilité des solutions en termes de technologie et de disponibilité. Cependant, ici et là, le législateur a voulu instaurer des solutions spécifiques sans avoir réfléchi à la faisabilité technologique des exigences proposées ou à la possibilité d'autres modèles pouvant pleinement répondre aux besoins des consommateurs. C'est particulièrement dommageable lorsque la réglementation n'est pas accompagnée d'une information adaptée afin de soutenir ou de faire comprendre la base des exigences ou de la compréhension parfaite des préférences du public auquel on cherche à s'adresser et de celles du secteur en question.

Avec l'expansion mondiale de l'exploitation, il faut tirer les enseignements des difficultés et des succès des autres exploitants. Bien que les autorités nationales créent des réglementations, le partage d'information et les solutions technologiques peuvent guider les gouvernements et les groupes d'intérêt sur la voie de solutions réalisables, économiques et en prise avec les besoins des consommateurs. La Global Cinema Federation peut aussi porter la voix des exploitants du monde entier auprès des institutions gouvernementales internationales, des organismes de normalisation et d'autres partenaires du secteur lorsque des solutions proposées sur un territoire donné pourraient se répercuter sur les exploitants à plus grande échelle. De cette manière, la Global Cinema

Federation pourra mieux faire connaître les enjeux communs et aider à mettre en contexte les problèmes émergents comme des problèmes d'ensemble.

Le secteur est en quête perpétuelle de nouvelles voies pour accroître l'accessibilité pour tous les visiteurs. Par le biais de la Global Cinema Federation, les exploitants du monde entier peuvent obtenir des informations importantes à propos de solutions innovantes qui ont permis de rendre les salles plus facilement accessibles aux personnes porteuses d'un handicap, ainsi que des réglementations globales et des principaux partenaires partout dans le monde.

Position de la Global Cinema Federation

La Global Cinema Federation abordera les questions d'accessibilité selon les principes suivants :

1. Depuis longtemps, les exploitants de cinémas fournissent, de leur propre initiative, des services innovants aux visiteurs atteints d'un handicap et nous encourageons les exploitants à continuer à mettre en œuvre des solutions indépendantes qui accroissent l'accessibilité.
2. L'expérience nous enseigne que les solutions créées et adoptées par les exploitants rendent l'intervention des pouvoirs publics et la réglementation superflues.
3. Lorsque les pouvoirs publics décident d'agir, les représentants des exploitants et des personnes porteuses d'un handicap doivent être associés aux processus de réforme ou d'adoption de lois sur l'accessibilité.
4. Aussi bien les exploitants que les visiteurs ont à gagner de normes officielles dynamiques et flexibles, y compris concernant la taille des exploitants si nécessaire, au lieu d'exigences statiques qui entravent l'innovation technologique et imposent des charges financières excessives.
5. Les technologistes et les distributeurs cherchant à imaginer des solutions en termes d'accessibilité devraient consulter les exploitants pour veiller à ce que ces solutions soient compatibles, interopérables, complémentaires et abordables.
6. Nous encourageons nos partenaires de la distribution à continuer à fournir sous-titres et audiodescriptions pour l'ensemble des films et bandes annonces.
7. Nous encourageons nos partenaires de la distribution à informer, en temps utile, les exploitants quant aux fichiers d'audiodescription et de sous-titrage préalablement à la sortie des films, pour permettre aux propriétaires de salles de promouvoir cette information dès le début des préventes.

Possibilités d'éducation et de représentation

Gardant ces principes à l'esprit, la Global Cinema Federation a identifié les premières possibilités suivantes d'éducation et de représentation à l'échelle mondiale :

1. Créer une liste d'exemples de réglementations dans le monde ;
2. Répertorier les solutions technologiques existantes et nouvelles ;
3. Recenser les compromis/solutions fructueux(-ses) en matière d'accessibilité dans différentes régions ; et
4. Organiser des rencontres avec les parties prenantes, telles que les entreprises technologiques et les distributeurs, pour faire connaître notre Fédération et nos principes communs en matière d'accessibilité.